

DOSSIER PEDAGOGIQUE

**Une restitution des états historiques exemplaire :
le Salon de musique ou
« Salon de thé » de l'impératrice Eugénie**





SOMMAIRE

Introduction

I – La restitution des états historiques, une démarche scientifique

- | | |
|--|--------|
| 1 – Restitution, restauration et remeublement | page 3 |
| 2 – Les étapes de la restitution des états historiques | page 4 |

II – La restitution des états historiques au palais de Compiègne

- | | |
|---|--------|
| 1 – De la chute du Second Empire à la Seconde guerre mondiale :
une période de vicissitudes et d'outrages pour le Palais | page 5 |
| 2 – La restitution des états historiques à Compiègne | page 6 |
| 3 – La restitution du salon de musique ou « salon de thé »
de l'impératrice Eugénie | page 8 |

III – Le « salon de thé » de l'impératrice Eugénie : un exemple unique du goût Second Empire

- | | |
|--|---------|
| 1 – L'invention d'un style | page 9 |
| 2 – Du goût pour les chinoiseries à l'éclectisme | page 10 |
| 3 – Une nouvelle sociabilité de cour : un instrument politique ? | page 11 |

Bibliographie

INTRODUCTION

Edifié à la demande de Louis XV entre 1751 et 1786, le palais de Compiègne a servi de villégiature à tous les souverains français jusqu'en 1870 et a été occupé une dernière fois en 1901 par le tsar de Russie Nicolas II et l'impératrice Alexandra Feodorovna en visite officielle en France.

Naturellement ces souverains ont voulu laisser leur empreinte dans le palais, les uns se contentant de changer le mobilier et les décors existants, d'autres allant jusqu'à modifier le cloisonnement de certaines pièces, voire le plan d'ensemble des bâtiments.

Dans ces conditions, la mise en œuvre d'une politique de restitution des états historiques est une tâche complexe pour les conservateurs.

L'inauguration du salon de musique ou « salon de thé » restitué dans son état Second Empire constitue l'occasion de nous interroger sur les enjeux d'une telle restitution.

I – LA RESTITUTION DES ETATS HISTORIQUES, UNE DEMARCHE SCIENTIFIQUE

1- Restitution, restauration et remeublement

En préalable, il convient de faire la distinction entre des termes qui pourraient prêter à confusion.

La *restitution des états historiques* peut se définir comme la remise en place dans une pièce des éléments (mobilier, objets d'art, décors, etc.) qui s'y trouvaient à une date déterminée, à l'exclusion de ceux qui pouvaient s'y trouver avant et qui en avaient été retirés à cette date, mais aussi de ceux qui ont pu y être ajoutés après.

La *restauration*, même si elle fait partie intégrante d'une restitution, en est très différente puisqu'elle consiste à remettre en état un objet, dans un but de conservation ou de présentation au public.

Enfin, le *remeublement* peut permettre de placer des « équivalences », c'est-à-dire des objets qui, sans avoir jamais figuré dans une pièce, rappellent ceux qui s'y trouvaient et qui ne peuvent être retrouvés.

Il en résulte que la restitution des états historiques exclut toute forme de création ou d'invention pour viser exclusivement un retour le plus proche possible à une réalité historique.

Pour y parvenir, une démarche en quatre étapes s'impose.

2 – Les étapes de la restitution des états historiques

- Choisir une pièce et son époque de restitution quand il y en a plusieurs possibles comme à Compiègne.
- Réaliser des recherches pour connaître l'état de la pièce à la date retenue. Pour une résidence royale et impériale comme Compiègne, les principaux documents de référence sont les inventaires établis par le Garde-Meuble royal puis impérial. Bien que précis, ils sont parfois insuffisants car certaines mentions ne permettent pas l'identification des tissus ou meubles présents. Il est alors nécessaire de croiser d'autres sources comme les devis, les mémoires ou les archives de fournisseurs, ou bien sûr après le milieu du XIXème siècle, les photographies. On peut également s'appuyer sur des éléments subsistants. Ainsi pour le Salon de thé de l'impératrice, le damas vert-émeraude utilisé pour les sièges était resté sur plusieurs tabourets de pied. La mise à plat et le défroissage de ces fragments originaux ont permis d'en reconstituer les motifs.
- Identifier les meubles et les objets pour savoir s'ils ont survécu et les localiser d'abord dans la résidence elle-même, puis dans d'autres lieux patrimoniaux si on a la certitude que lesdits objets sont sortis de Compiègne. Si un objet a été versé au Mobilier National ou déposé dans un musée national, un retour peut être envisagé. Si un objet appartient à un collectionneur privé, son retour reste conditionné au fait que le propriétaire accepte de le vendre mais surtout que le musée ait les moyens de l'acquérir.
- Lancer les travaux de restauration en ayant recours aux restaurateurs, artisans des métiers d'art ou entreprises travaillant dans le respect du savoir-faire traditionnel et de l'état historique à respecter. Cela implique des recherches préliminaires et des délais souvent très longs : par exemple, le seul retissage du damas cramoisi de la chambre de l'Empereur a nécessité plus de deux ans de travail !



Les prémices de cette démarche remontent à la fin des années 1930, date des travaux menés par Pierre Verlet, devenu plus tard conservateur du Département des objets d'art du Louvre. Le palais de Compiègne a été l'une des premières résidences à bénéficier de la mise en œuvre de la politique des restitutions des états historiques.

II – LA RESTITUTION DES ETATS HISTORIQUES AU PALAIS DE COMPIEGNE

1- De la chute du Second Empire à la Seconde guerre mondiale : une période de vicissitudes et d'outrages pour le Palais.

Avec la chute de l'Empire en 1870, le Palais perd sa fonction résidentielle et la République hésite quant à sa nouvelle affectation.

Dès 1874 un musée archéologique, un musée de peinture et un musée khmer y sont installés, mais leur existence s'avère éphémère.

Dès lors, la République utilise le Palais comme un gigantesque garde-meubles, réserve de mobilier et d'objets d'art dont bénéficieront l'Elysée, les ministères, les ambassades, etc.

Survient alors la Première guerre mondiale. A proximité de la ligne du front, le Palais est touché par 144 bombes et obus qui causent des dégâts non négligeables. Cela n'empêche pas la réquisition successive de différents espaces, affectés à l'hôpital temporaire n° 15 (octobre 1914 – avril 1917), puis au Grand Quartier Général de l'Armée française et enfin au service départemental de l'Oise du ministère des Régions libérées à partir de février 1919. Ce dernier sera à l'origine d'un incendie qui, dans la nuit du 13 au 14 décembre de la même année, ravage la chambre de l'Empereur et le cabinet du Conseil.

L'émotion suscitée facilite le retour du Palais à sa vocation muséale. En 1926, le musée de la Voiture et du Tourisme est créé tandis qu'en 1927 le Palais devient Musée national.

Avant guerre, l'état des restitutions demeure encore approximatif en fonction des meubles et objets disponibles, retrouvés ou identifiés. Le public doit donc se contenter de traverser des salles où les conservateurs de l'époque ont disposé du mieux qu'ils pouvaient les objets et le mobilier disponibles en fonction de ce qu'ils pensaient être le plus esthétique. C'est dire qu'il s'agit d'un état hétéroclite proche d'un décor puisque ne correspondant à aucune réalité historique.



Carte postale de la chambre de Marie-Antoinette avant-guerre

Ainsi la chambre présentée comme celle de Marie-Antoinette est en réalité aménagée avec du mobilier Premier, mais surtout Second Empire dont la table et le confortable sont caractéristiques.

Puis la menace grandissante de la Seconde guerre mondiale provoque en 1938 l'évacuation vers Chambord d'une grande partie des collections et du mobilier, laissant vides la plupart des salles du Palais.

C'est pourquoi, après-guerre, la décision est prise de faire du palais de Compiègne un lieu précurseur en matière de restitution des états historiques.

2 – La restitution des états historiques à Compiègne

Une des particularités de Compiègne était d'offrir trois périodes de restitution possibles.

- La première correspond à la fin du règne de Louis XVI – l'ameublement de 1787- mais il s'avère très difficile de la mettre en œuvre dans la mesure où les ventes révolutionnaires de 1795 ont vidé la résidence de ses meubles, aujourd'hui disparus ou dispersés dans des collections publiques ou privées. Aussi les pièces restituées dans leur état XVIIIème, comme le Salon des jeux de Marie-Antoinette ou le cabinet du Conseil, peuvent sembler sinon vides mais du moins très « aérées ». Leur existence n'en demeure pas moins essentielle comme témoignage de l'histoire du Palais.



souvent réalisé.

- La deuxième période possible est le Premier Empire puisque Napoléon Premier fit entièrement remeubler le Palais pour lequel il fit créer des décors dans les Grands Appartements qui, pour la plupart, ont subsisté. Dès lors si le mobilier a pu être dispersé, il n'en est pas moins connu grâce aux inventaires de 1810 et 1817 et surtout son retour à Compiègne a été le plus

- La dernière période possible est naturellement le Second Empire puisque les Séries ont laissé une forte empreinte à Compiègne et qu'une grande partie du mobilier est demeuré sur place après la chute du régime.

Dans ce cadre général, les conservateurs du Palais ont effectué des choix pour la période de restitution de chaque pièce en fonction :

- des décors existants ou pouvant être reconstitués,
- du mobilier présent à Compiègne ou récupérable,
- enfin de l'intérêt historique : ainsi le cabinet du Conseil a-t-il été restitué dans son état XVIIIème pour rappeler que sous la monarchie absolue le roi ne tenait son Conseil qu'à Versailles, Fontainebleau et Compiègne !

Naturellement, il existe différents degrés de restitution puisque

- certaines pièces ont conservé leur décor et leur mobilier a pu être remis en place. Ainsi dans le salon des Dames d'honneur, les sièges ont gardé les soieries d'origine.
- d'autres ont nécessité une intervention plus importante puisque les tissus trop usés pour être conservés ont dû être remplacés par des soieries neuves, tissées à l'identique. Le plus souvent les modèles originaux sont connus mais quelquefois un long et patient travail de recherche est nécessaire pour les identifier avant de les faire retisser comme dans le Salon de déjeuner ou le « Salon de thé » de l'impératrice Eugénie.
- enfin certaines pièces ont requis une restitution fondamentale puisque leur décor, voire leur cloisonnement avaient totalement disparu. C'est en particulier le cas de la salle de bains du roi de Rome dont le décor a été détruit sous le Second Empire. Il a cependant pu être restitué à partir d'une photographie prise juste avant le début des travaux en 1866.



dans son état Premier Empire

A Compiègne, les restitutions ont été réalisées très progressivement, d'abord dans les Grands Appartements puis dans l'appartement double de Prince et l'appartement du roi de Rome inaugurés en 1988.

Le résultat est que le visiteur voit aujourd'hui le Palais tel qu'aucun souverain ne l'a jamais connu puisqu'il passe, par exemple, d'une pièce restituée Second Empire (Salon des cartes) à une autre présentée dans son état XVIIIème (cabinet du Conseil) avant de pénétrer dans un espace Premier Empire (chambre de l'Empereur).

3 – La restitution du Salon de musique ou « Salon de thé » de l'impératrice Eugénie

Jusqu'à une période récente, la pièce était restituée dans un état proche de celui qu'elle avait pour la visite du tsar Nicolas II en 1901. En effet, le mobilier mis en place sous le Second Empire était demeuré pour l'essentiel, et on s'était contenté de faire recouvrir les sièges par un lampas rouge de médiocre qualité qui a très mal résisté au temps.



La restauration de la pièce s'imposait donc. Pour la période de restitution, trois possibilités s'offraient donc:

- Première hypothèse, le XVIIIème siècle quand la pièce était la salle à manger des Petits Appartements de Louis XVI. Le décor ayant été profondément modifié et le mobilier ayant disparu, cette possibilité s'excluait d'elle-même.
- Deuxième hypothèse, le Premier Empire quand la pièce servait de Salon de musique à l'impératrice Marie-Louise, d'où l'appellation qui a perduré jusqu'à nos jours. De fait, le Palais conserve un certain nombre de meubles qui y figuraient à cette époque, notamment les sièges, mais aussi les bibliothèques et le métier à tisser qui ont été restaurés et présentés au public lors d'une récente exposition en 2010. Par contre, le piano-forte et la harpe de l'impératrice ont disparu tandis que son serre-bijoux est désormais exposé à Versailles. La restitution n'aurait alors pu être que partielle.
- Dernière hypothèse, le Second Empire quand l'impératrice Eugénie fait de la pièce son « Salon de thé », dans lequel elle accueille les invités des Séries qu'elle souhaite particulièrement honorer. Pour cela, elle laisse libre cours à sa manière tapissière faisant de la pièce un exemple unique du goût au Second Empire.

III – LE « SALON DE THE » DE L'IMPERATRICE EUGENIE, UN EXEMPLE UNIQUE DU GOUT SECOND EMPIRE

1 – L'invention d'un style

L'impératrice Eugénie avait la réputation d'accorder une grande attention à l'ameublement de ses appartements. Madame Carette, sa lectrice, souligne ce penchant dans ses mémoires : « Personne mieux que l'impératrice n'avait l'entente des installations intérieures, et comme toutes les personnes qui se plaisent chez elles, elle aimait à s'entourer de toutes sortes d'objets familiers. [...]. Elle seule avait tout choisi, tout commandé, donnant ses idées, ses dessins, combinant les nuances, plaçant les meubles avec le goût le plus sûr, la meilleure entente du confortable. »

L'ensemble était aussi raffiné que somptueux, mêlant meubles et œuvres d'art anciens et modernes pour composer un exemple de ce style que l'on désigne, faute de mieux, « *Louis XVI-impératrice* ». Ce goût amena d'une part la réhabilitation d'objets d'art et de mobilier Louis XVI, et d'autre part inspira avec succès les ébénistes de l'époque, comme Cruchet, Dasson, Fourdinois, Grohé, Jeanselme, Ruprich-Robert ou Wassmus. Les modèles du XVIIIe siècle, le plus souvent Louis XVI mais également Louis XV, étaient interprétés avec plus ou moins de liberté.

Ainsi, pour son « Salon de thé », l'impératrice Eugénie fait venir à Compiègne les célèbres sièges du Cabinet intérieur de la reine Marie-Antoinette à Saint-Cloud, et n'hésite pas à les faire capitonner pour les rendre plus confortables.



Fauteuil en bois doré époque Louis XVI capitonné avec le damas vert au Second Empire

2 – Du goût pour les chinoiseries à l'éclectisme

Quelle décoration plus appropriée à un salon de thé qu'un hommage au pays de ses origines, la Chine ? Les tapisseries et le mobilier de laque rouge qui ornent le salon, forment un superbe témoignage du goût de l'époque pour les *chinoiseries*. Ces objets d'art occidentaux qui s'inspirent des productions chinoises, ou en utilisent des éléments, ont en effet connu une grande mode à partir du XVIIe siècle et surtout au XVIIIe siècle, qui les associe à la fantaisie du style rococo. L'abandon de ce style au milieu du XVIIIème siècle s'accompagne d'une relative défaveur des chinoiseries.

Après une éclipse de quelques décennies, l'intérêt pour la Chine renaît sous le Second Empire avec un retour aux chinoiseries dans les arts décoratifs, tant pour les formes que pour les motifs employés. Si la porcelaine constitue un domaine de prédilection, tous les matériaux connaissent cette inspiration. L'impératrice Eugénie contribue à ce renouveau artistique autour de la Chine en introduisant dans ses demeures l'art de l'Extrême-Orient, auquel elle est très sensible. Dans le Salon de thé, se trouve donc réuni un ensemble de mobilier de laque de Chine du XVIIIème siècle, constitué de quatre armoires, d'un bureau et de son cartonier.



L'Impératrice choisit aussi d'y installer du mobilier contemporain : tables gigognes ou en bambou noirci, sièges confortables, pouf, chaises Chiavari ... Ces choix témoignent parfaitement de l'*éclectisme*, mélange de styles et d'époques, très en vogue sous le Second Empire.

3 – Une nouvelle sociabilité de Cour : un instrument politique ?

Le Second Empire rétablit, en même temps qu'il la modifie, l'étiquette héritée du Premier Empire pour régler les relations du couple impérial avec la société. Elle est en effet assouplie en fonction des circonstances et du lieu afin d'élargir, lorsque c'est possible, le cercle jusqu'alors limité des personnes susceptibles d'approcher les souverains. C'est surtout le cas lors des séjours saisonniers dans les résidences de Saint-Cloud, de Fontainebleau et de Compiègne. Le salon jusqu'alors lieu de représentation devient un espace de conversation où les souverains, rencontrent ce que nous appelons aujourd'hui « la société civile », s'informent et donnent leur point de vue.

L'origine de l'Impératrice, issue de la grande noblesse espagnole, sans toutefois être née princesse, a favorisé cette évolution vers une mondanité de cour. Le mobilier accompagne et reflète cette tendance. Les sièges ne sont plus disposés « à l'étiquette », c'est-à-dire en fonction du rang à la cour de ceux qui doivent y prendre place. Il s'agit au contraire de briser cette hiérarchie en utilisant des sièges volants installés de façon plus informelle : les chaises Chiavari, les confidents et indiscrets, les sièges capitonnés, dits confortables, et les tables légères envahissent alors les salons.

A Compiègne, pour le thé de cinq heures, l'Impératrice convie une vingtaine d'hôtes à la rejoindre dans son salon. Elle consacre alors un peu de son temps à chacun d'eux, s'intéressant à leurs activités et débattant de sujets variés. Le « thé de l'Impératrice » représente ainsi un moment de convivialité moins formel, où règne l'art mondain de la conversation.

On passe donc de l'étiquette à la mondanité, ce qui permet aux souverains d'établir un contact personnel avec tous ceux qui comptent sous le Second Empire : hommes politiques, ambassadeurs, hauts fonctionnaires, etc. mais aussi l'élite de la société civile : avocats, banquiers, industriels et, ce qui est nouveau artistes et savants.



Le thé de l'Impératrice à Compiègne d'après une gravure du Monde Illustré du 28 novembre 1868

BIBLIOGRAPHIE

Ouvrages généraux et revues

Boucher Thierry, *Le petit théâtre du château de Compiègne*, Paris, éditions Bonneton, 2000.

Moulin Jean-Marie (sous la direction de), « Compiègne », *Connaissances des Arts*, numéro spécial, 1992.

Moulin Jean-Marie, *Guide du Musée national du château de Compiègne*, Paris, RMN, 1992.

Starcky Emmanuel (sous la direction de), *Musées nationaux du Château de Compiègne. Guide des collections*. Paris, éditions Artlys, 2008.

Starcky Emmanuel (sous la direction de), *Le palais impérial de Compiègne*, Paris, éditions Fondation BNP Paribas et RMN, 2008.

Starcky Emmanuel, *Compiègne royal et impérial, le palais de Compiègne et son domaine*, avec Jean-Baptiste Leroux, photographe, Paris, RMN-GP, 2011.

Starcky Emmanuel (sous la direction de), « Compiègne. Les musées nationaux du palais de Compiègne et du Musée franco-américain de Blérancourt », *La revue des musées de France. Revue du Louvre*, numéro 4, 2012.

Catalogues d'exposition

Don Quichotte vu par un peintre du XVIII^e siècle, cat. exp. (Compiègne, musée national du palais de Compiègne, 14 mai – 10 juillet 1977, Aix-en-Provence, musée des Tapisseries, 20 juillet – 21 septembre 1977), Paris, Editions des musées nationaux, 1977.

A la table d'Eugénie. Le service de la Bouche dans les palais impériaux, cat. exp. (Compiègne, musée national du palais de Compiègne, 3 octobre 2009 – 18 janvier 2010), Paris, RMN, 2009.

Un salon de Thé pour l'impératrice Eugénie, cat. exp. (Compiègne, musée national du palais de Compiègne, 19 octobre 2012 – 28 janvier 2013), Paris, RMN-GP, 2012.

Folie textile. Mode et décoration sous le Second Empire, cat. exp. (Compiègne, musée national du palais de Compiègne, 7 juin – 14 octobre 2013, Mulhouse, musée de l'Impression sur étoffes, 8 novembre 2013 – 12 octobre 2014), Paris, RMN-GP, 2013.

Sites internet

<http://palaisdecompiegne.fr/>
<http://www.photo.rmn.fr/>
<http://www.napoleon.org/fr>
<http://www.picardie-muses.fr/>